

KANBUR, Ravi, Todd SANDLER (with Kevin M. MORRISON). *The Future of Development Assistance : Common Pools and International Public Goods*. Washington, DC, Overseas Development Council, 1999, X-106p.

Jacques Fontanel

Volume 31, Number 4, 2000

De la SDN à l'ONU : Raoul Dandurang et la vision idéaliste des relations internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/704230ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/704230ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fontanel, J. (2000). Review of [KANBUR, Ravi, Todd SANDLER (with Kevin M. MORRISON). *The Future of Development Assistance : Common Pools and International Public Goods*. Washington, DC, Overseas Development Council, 1999, X-106p.] *Études internationales*, 31(4), 773–775.  
<https://doi.org/10.7202/704230ar>

d'idées et de références à des situations concrètes qui peuvent stimuler tant les spécialistes que les non-spécialistes ; en ce sens, il faut regretter que le livre n'ait aucun index, mais il s'agit là d'un défaut mineur de cet ouvrage de portée générale et de grande qualité.

José HAVET

*Département de sociologie  
Université d'Ottawa, Canada*

**The Future of Development Assistance: Common Pools and International Public Goods.**

KANBUR, Ravi, Todd SANDLER  
(with Kevin M. MORRISON). Washington, DC., Overseas Development Council, 1999, x-106 p.

L'aide internationale est souvent inefficace pour promouvoir le développement économique et réduire la pauvreté. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet échec, mais pour Kanbur et Sandler l'absence d'appropriation des projets et programmes de développement par les pays récepteurs et l'insuffisante coordination entre les donateurs constituent deux causes déterminantes. Or, les gouvernements des pays en développement sont, dans le meilleur des cas, en position d'obtenir des pays riches une aide internationale, sans pour autant convaincre leur population de l'intérêt de la stratégie engagée. Avec le triomphe de l'économie de marché, la « fin de l'histoire » a été annoncée, mais la pauvreté a renforcé ses positions géographiques aux pays en transition.

Pour les auteurs, il faut donc développer l'idée du partenariat. Les pays receveurs doivent d'abord développer leur propre stratégie de déve-

loppement, leurs programmes et projets, en consultation avec l'ensemble de leur population. Ensuite, ils devraient présenter leur plan aux organismes ou pays donateurs, lesquels apporteraient un financement sur la base d'un pool commun. Ainsi, le financement international participerait directement au développement économique du pays, selon des règles déjà clairement précisées. En fait, les aides seraient fondées à la fois sur le plan de développement global du pays et sur les projets à mettre en place pour la réussite du premier. Ainsi, les politiques de développement des pays les plus pauvres gagneraient en cohérence.

Ensuite, l'économie mondiale suit un processus de mondialisation rapide et les pays sont de plus en plus interdépendants. Dans ces conditions, l'aide devrait servir aussi à développer les biens publics internationaux, qui se caractérisent fondamentalement par le fait que les investissements des organismes publics concerneraient plusieurs pays. Ainsi, la réduction de la pollution de l'air et la recherche sur les vaccins présentent les caractéristiques d'un bien public, dont le prix est difficilement défini par le marché. Or, les maladies endémiques constituent l'un des maux essentiels du sous-développement. Dans ces conditions, l'aide internationale peut, partiellement au moins, s'appliquer à ce type d'opération, qui intéresse l'ensemble des peuples, développés ou pas. Dans de nombreux cas, les pays riches souhaitent se doter d'un bien public qui peut, sans pour autant être payé par les plus pauvres, leur être aussi accordé du fait même de l'indivisibilité du bien et de son absence de rivalité à son utilisation. Dans ce cas, des

accords peuvent être passés entre les États pour permettre une inégalité dans les financements de ces biens publics internationaux, à condition que chacun s'approprie l'opération ainsi engagée. Pour les auteurs, ces investissements collectifs internationaux doivent être financés sur la base de la règle de la subsidiarité. Ainsi, une aide internationale qui intéresse tous les pays devraient alors devenir un instrument important du développement des pays pauvres.

Si le chapitre 1 met en évidence l'importance du partenariat et des investissements publics internationaux dans l'aide aux pays les plus démunis, le chapitre 2 rappelle le contexte de l'assistance au développement, notamment les effets pervers de la dépendance à l'aide étrangère et les intérêts politiques et du secteur privé pour l'optimisation personnelle de ces transferts. L'aide internationale souffre de son inefficacité chronique, de la prolifération des projets et de l'absence de coordination et de la question de la propriété et de l'appropriation des opérations. L'absence de consensus sur les stratégies de développement constitue sans doute une tare par trop négligée.

Le chapitre 3 pose la question de l'amélioration de l'assistance par le moyen d'un « pool » commun des donateurs pour chaque pays. Autrement dit, l'assistance ne doit être ni déconnectée de la stratégie de développement, ni être apportée comme un simple surplus (qui autrement aurait été versé à un autre pays). Pour ce faire, il faut développer le partenariat entre tous les receveurs et les donateurs publics et privés.

Le chapitre 4 présente les différents types de biens publics internationaux (purs et impurs, clubs, produits joints) et il souligne leur intérêt dans l'assistance au développement. D'autre part, les auteurs mettent en évidence l'agrégation des technologies : la sommation pondérée ou non (dans laquelle chaque unité apportée égale celle d'un autre), le « meilleur tir » (pour lequel le niveau du bien public égale le niveau de celui qui a la plus grande efficacité dans ce domaine, ce qui est vrai pour la recherche médicale), le « lien le plus faible » (dans lequel la plus petite contribution détermine le niveau d'efficacité du bien public). Les biens publics internationaux sont nécessaires au développement économique et, à ce titre, ils constituent d'intéressants vecteurs de l'assistance au développement, à condition de respecter la règle de la subsidiarité.

Le chapitre 5 offre quelques développements supplémentaires et soulève quelques questions concernant notamment le volume et la structure de l'assistance et la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle.

Cet ouvrage est intéressant, mais moins « provocateur » que ne le souligne l'auteur de la Préface. Ces idées sont relativement bien connues en Europe, notamment celle du partenariat. Les biens publics internationaux méritent sans doute d'être les cibles de l'assistance pour le développement, mais il faut quand même se rappeler que les intérêts ne sont pas toujours convergents entre un Sud lui-même fortement divisé et un Nord fasciné par le jeu des marchés et de la richesse toujours restituée. L'utopie

n'est pas très éloignée des idées de ce livre, mais loin d'être un défaut, c'est plutôt une qualité de fixer le chemin des rêves qu'il faut satisfaire.

Jacques FONTANEL

Faculté de Droit et des sciences économiques,  
Université Pierre Mendès France, Grenoble

**Reforming Health and Education :  
The World Bank, the IDB, and  
Complex Institutional Change.**

NELSON, Joan M. Washington, Overseas  
Development Council, 1999, 103 p.

Cet essai politique est publié par l'Université Johns Hopkins dans le cadre d'une série sur le développement économique. Au cours des années 1990, la réforme des secteurs de la santé et de l'éducation est devenue prioritaire dans les pays en voie de développement. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont beaucoup augmenté les prêts dans ces domaines depuis le milieu des années 1980. De plus, ces deux banques ont travaillé de très près avec les fonctionnaires affectés à ces réformes dans de nombreux pays. À quelques exceptions près, les réformes dans ces domaines ont été limitées, lentes, et la plupart du temps assujetties à une érosion ou même un changement de cap pour des motifs politiques. En somme, Mme Nelson propose que la réforme en matière de santé et d'éducation requière des changements institutionnels importants, et présente des défis politiques plus complexes et plus intimidants que d'autres restructurations d'ordre simplement économique ou financier. Dans son très court ouvrage, Mme Nelson examine d'une part les obstacles internes à la réforme, et

d'autre part les possibilités et les limites de l'action des deux banques internationales.

Pour ce faire, l'auteure passe en revue les changements importants déjà en place quant aux différentes formes d'aide. Elle revoit les obstacles que les banques contrent déjà. Tant les politiques dans les pays-clients que les faiblesses et les rigidités des banques elles-mêmes indiquent que la lutte pour la réforme doit s'attarder aux conditions *sine qua non* à la réforme. Mme Nelson suggère que ce serait plus efficace que d'obliger la clientèle à adopter des mesures auxquelles elle n'est pas prête, ou à entreprendre des programmes de réforme qui s'avèrent insoutenables.

*Reforming Health and Education* recommande que la planification du développement social marche de pair avec une évaluation de ce qui favorise le développement, et de ce que les pays aidants peuvent faire (ou s'abstenir de faire, le cas échéant) pour soutenir le mouvement. Il ne suffit plus d'accorder des ressources plus grandes : dans la plupart des pays pauvres, des programmes plus équitables en éducation et en santé requièrent des réformes très importantes en structure, en gestion, en financement. Ce genre de changement est particulièrement difficile, encore plus que la restructuration financière et économique qu'ont connue certains pays ces dernières années. La réforme en matière d'éducation et de santé est favorisée par quatre forces importantes : l'assainissement fiscal et économique ; l'intégration économique internationale ; un renouvellement des efforts pour réduire la pauvreté ; et les aspirations des nations redevenues démocratiques. Ce